

# LE PETIT PROVENÇAL

Journal Quotidien d'Union Nationale

N° 14.606 - QUARANTE-DEUXIÈME ANNÉE - JEUDI 1<sup>er</sup> FÉVRIER 1917

LE NUMÉRO 5 CENTIMES

75, Rue de la Darse, 75 - Marseille

**ABONNEMENTS**  
Marseille, Bouches-du-Rhône, Var, Vaucluse, Gard  
et Basses-Alpes..... 6 fr. 6 mois 12 fr. 1 an 24 fr.  
Autres départements et l'Algérie..... 6 fr. 11 fr. 22 fr.  
Étranger (Union postale)..... 6 fr. 17 fr. 30 fr.  
Les Abonnements partent des 1<sup>er</sup> et 16 de chaque mois  
Ils sont reçus à l'administration du Journal et dans tous les Bureaux de Poste

**ANNONCES**  
Annonces Anglaises, la ligne : 2 fr. - Réclames : 1.75 - Ventes divers : 0.50  
Après Chronique Locale, la ligne : 5 fr. - Chronique Locale : 10 fr.  
Les insertions sont exclusivement reçues  
A Marseille : Chez M. G. Allard, 31, rue Pavillon, et dans nos bureaux  
A Paris : A l'Agence Havas, 8, place de la Bourse, pour la publicité extra-régionale

## Après la Parade

Ce fut une bien belle cérémonie. On en avait soigneusement réglé l'ordonnance et l'on nous en avait fait connaître par avance jusqu'aux moindres détails. Tout s'est déroulé, parait-il, selon les conditions du programme fixé. Et l'on assure qu'il n'y a pas eu d'incident.

On a compris que nous voulions parler de la fameuse cérémonie expiatoire qui vient d'avoir lieu à Athènes. C'était là, comme nos lecteurs le savent, une des réparations exigées par les Alliés en raison des odieux et lâches massacres du 1<sup>er</sup> décembre 1916. Ce jour-là, des marins français et des marins anglais furent traités avec une violence sans précédent par des bandes armées au service du roi Constantin et à la solde du kaiser allemand.

Crime prémédité, puisque tous les témoignages s'accordent pour indiquer que, dans la journée du 30 novembre et dans la nuit du 30 novembre au 1<sup>er</sup> décembre, les Lignes de réservistes avaient organisé l'attente et armé les bras de ceux qui étaient chargés de le perpétrer. Crime approuvé, puisque, après son accomplissement, le ministre de la Guerre était allé apporter les chaleureuses félicitations au beau-frère de Guillaume II aux assassins encore tout dégoûtés de sang. Depuis près de deux mois, ce monstrueux gnet-ancs ou tant de braves gens de France et d'Angleterre trouvent une mort affreuse criait vengeance.

Il parait que, après la parade du Zappéon, ces nobles victimes sont enfin vengées...

La vengeance n'est pas farouche. Et l'expiation paraît douce, si tant est qu'il faille voir là une expiation. Mais M. Bedouce sera content, lui qui redoutait si fort de voir l'Entente se montrer trop rigoureuse contre la Grèce.

Nous ne voulons pas que le sang d'un petit pays neutre ternisse le drapeau français ! s'est-il écrié l'autre jour à la Chambre sur un ton mélodramatique. Le député de Toulouse et ceux de ses collègues qui partageaient ses alarmes doivent être aujourd'hui tout à fait rassurés. En réparation du sang français et anglais versé au cours de la journée tragique, les Alliés n'ont fait aucun mal à la précieuse peau du roi boche.

Un défilé de troupes, des sonneries de clairons et des battements de tambours, des musiques jouant les hymnes alliés, des salves d'honneur, des inclinaisons d'épées et des saluts de drapeaux : voilà toute l'affaire. A peine une blessure d'amour-propre pour le beau-frère du kaiser, si tant est que Constantin puisse être sensible à de telles blessures. Nous croyons plutôt que, tandis que la parade théâtrale se déroulait solennellement devant le Zappéon, une autre comédie plus significative encore se jouait dans les coulisses, où le roi boche et son entourage non moins boche ont dû faire des gorges chaudes de notre naveté...

Les Alliés ont officiellement pris acte de la manifestation soi-disant réparatrice et expiatoire d'Athènes comme ils avaient pris acte déjà des formelles excuses présentées par le gouvernement grec. Mais Constantin est toujours roi des Grecs. Et ses conseillers, ses ministres, ses chefs d'état-major continuent de l'entourer d'une sorte de garde germanique qui n'attend que l'occasion d'une revanche.

Maintenant que les fanfares du Zappéon se sont tues et que se sont dissipées les fumées des salves d'artillerie tirées en notre honneur, nous ferons bien d'ouvrir les yeux plus que jamais.

CAMILLE FERDY.

## Le Rationnement de la Population en Angleterre

Londres, 31 Janvier.

Le public doit savoir, dit le Times, que les nombreux navires anglais et neutres détruits pendant les trois derniers mois ne représentent pas le maximum d'efforts des Allemands. Aussi nous devons envisager sérieusement la situation qui va s'offrir à nous. Les Allemands peuvent mettre en action plus de sous-marins qu'ils n'en ont actuellement. Malgré la production accrue des vivres dans les îles Britanniques, nous devons cependant importer au moins les trois cinquièmes de notre nourriture. Nous sommes en présence de la situation la plus grave depuis le commencement de la guerre. La population acceptera avec calme et patience les privations temporaires qu'elle pourrait avoir à souffrir. Au fur et à mesure, nous serons loin de souffrir ce que les Allemands endurent depuis longtemps et, entre temps, il faut espérer que l'Amirauté aura trouvé le moyen de mater les sous-marins ennemis comme elle l'a fait au commencement de la guerre. Nous aurions dû, depuis longtemps, développer notre production de vivres, armer tous nos navires marchands, exercer des canonniers pour nos navires. Quoique on ait fait, les autorités ont beaucoup à faire encore pour faire face à la menace. Il est inutile de construire plus de navires si nous ne prenons pas de vigoureuses mesures offensives. Cependant, il ne faut pas croire que les sous-marins agissent impunément. Notre Amirauté travaille silencieusement mais avec un certain succès.

Les mesures prises pour le transport des vivres  
Londres, 31 Janvier.  
Le Daily News écrit que le gouvernement discute la question de savoir s'il est préférable de continuer la politique suivie depuis le commencement de la guerre, à savoir que les chantiers maritimes consacreront

## PROPOS DE GUERRE Par la Fenêtre

Monsieur, s'écrie un personnage de théâtre, vous pouvez me mettre à la porte, vous ne m'empêcherez pas de revenir par la fenêtre.

C'est le cas de l'industrie allemande. Nous l'avons chassée de chez nous comme incongrue, elle y revient par la croisée ou par les toits. Les Allemands avouent eux-mêmes, et avec une fierté non dissimulée, qu'ils ont exposé leur camelote à la première foire de Lyon et qu'ils y ont fait un chiffre d'affaires considérable, et qu'ils sont prêts à recommencer à la seconde. Et ces lourdauds vont à la pensée du bon tour qu'ils nous ont joué. Ces bons Français, tout de même sont-ils assez peires ! On leur fait prendre des vessies pour des lanternes.

Je ne prétends pas nous faire plus malins que nous ne sommes en réalité, mais je crois que si nous acceptons, même pendant la guerre, des articles allemands déguisés en neutres, c'est que nous y mettons de la bonne volonté. On peut toujours voler le paletot de son voisin et s'en affubler. Nous voyons chaque jour des gradins prendre le costume des honnêtes gens ; cela profite toujours aux gradins et compromet rarement les honnêtes gens.

La foire de Lyon est ouverte aux neutres. Quels moyens avons-nous de nous assurer de l'identité de ces neutres ? La firme de la maison ? Nous savons que pour un Allemand faire estampiller sa marchandise sur une maison hollandaise ou suédoise, suisse ou espagnole est l'enfant de l'art ; de sorte que si nous voulions réellement ne pas être dupes, il nous faudrait refuser catégoriquement tout objet qui ne serait pas manufacturé en pays alliés. Or, la foire de Lyon a intérêt à être internationale, comme l'était la foire de Leipzig, qui renaitra plus vaste que jamais après la guerre. Ce n'est donc pas quelques wagons de marchandises allemandes qui doivent nous empêcher.

Mais il y aurait un moyen de déjouer la manœuvre : ce serait d'exiger que chaque objet envoyé par les neutres portât l'estampille officielle du gouvernement, une sorte de visa de contrôle qui signifierait pour l'acheteur : « Le gouvernement espagnol, ou suisse, ou hollandais, ou suédois ou américain atteste et certifie que le présent objet a été fabriqué dans le pays et par des gens du pays. »

Il se pourrait que malgré cela il y eût des tricheries, car les Allemands sont maîtres en l'art de duper, mais l'article allemand étant remarquable par son mauvais goût, le croire que les neutres se garderaient de compromettre leur réputation.

ANDRÉ NEGIS

## Un Avion belge survole Bruxelles

La joie de la foule

Le Havre, 31 Janvier.

Un avion belge très rapide vient d'aller survoler Bruxelles. Arrivé au-dessus de la ville, l'avion est descendu à une hauteur de 3.000 mètres jusqu'à 200 mètres, de telle manière que la foule qui aussitôt s'amassa sur les places et dans les rues put bien distinguer le contour de ses ailes. Des acclamations enthousiastes furent poussées, malgré la colère des officiers et soldats boches, et les tramways stoppèrent.

Un avion belge très rapide vient d'aller survoler Bruxelles. Arrivé au-dessus de la ville, l'avion est descendu à une hauteur de 3.000 mètres jusqu'à 200 mètres, de telle manière que la foule qui aussitôt s'amassa sur les places et dans les rues put bien distinguer le contour de ses ailes. Des acclamations enthousiastes furent poussées, malgré la colère des officiers et soldats boches, et les tramways stoppèrent.

Un avion belge très rapide vient d'aller survoler Bruxelles. Arrivé au-dessus de la ville, l'avion est descendu à une hauteur de 3.000 mètres jusqu'à 200 mètres, de telle manière que la foule qui aussitôt s'amassa sur les places et dans les rues put bien distinguer le contour de ses ailes. Des acclamations enthousiastes furent poussées, malgré la colère des officiers et soldats boches, et les tramways stoppèrent.

Un avion belge très rapide vient d'aller survoler Bruxelles. Arrivé au-dessus de la ville, l'avion est descendu à une hauteur de 3.000 mètres jusqu'à 200 mètres, de telle manière que la foule qui aussitôt s'amassa sur les places et dans les rues put bien distinguer le contour de ses ailes. Des acclamations enthousiastes furent poussées, malgré la colère des officiers et soldats boches, et les tramways stoppèrent.

Un avion belge très rapide vient d'aller survoler Bruxelles. Arrivé au-dessus de la ville, l'avion est descendu à une hauteur de 3.000 mètres jusqu'à 200 mètres, de telle manière que la foule qui aussitôt s'amassa sur les places et dans les rues put bien distinguer le contour de ses ailes. Des acclamations enthousiastes furent poussées, malgré la colère des officiers et soldats boches, et les tramways stoppèrent.

Un avion belge très rapide vient d'aller survoler Bruxelles. Arrivé au-dessus de la ville, l'avion est descendu à une hauteur de 3.000 mètres jusqu'à 200 mètres, de telle manière que la foule qui aussitôt s'amassa sur les places et dans les rues put bien distinguer le contour de ses ailes. Des acclamations enthousiastes furent poussées, malgré la colère des officiers et soldats boches, et les tramways stoppèrent.

Un avion belge très rapide vient d'aller survoler Bruxelles. Arrivé au-dessus de la ville, l'avion est descendu à une hauteur de 3.000 mètres jusqu'à 200 mètres, de telle manière que la foule qui aussitôt s'amassa sur les places et dans les rues put bien distinguer le contour de ses ailes. Des acclamations enthousiastes furent poussées, malgré la colère des officiers et soldats boches, et les tramways stoppèrent.

Un avion belge très rapide vient d'aller survoler Bruxelles. Arrivé au-dessus de la ville, l'avion est descendu à une hauteur de 3.000 mètres jusqu'à 200 mètres, de telle manière que la foule qui aussitôt s'amassa sur les places et dans les rues put bien distinguer le contour de ses ailes. Des acclamations enthousiastes furent poussées, malgré la colère des officiers et soldats boches, et les tramways stoppèrent.

## 914<sup>e</sup> JOUR DE GUERRE

# Communiqué officiel

Paris, 31 Janvier.

Le gouvernement fait, à 15 heures, le communiqué officiel suivant :

En Wazevre, nos batteries ont exécuté des tirs efficaces sur les organisations ennemies de la région Eix-Abaucourt. Une reconnaissance ennemie a été dispersée par nos feux, près d'Abaucourt.

En Lorraine, un de nos détachements a pénétré, au sud de Leintrey, dans les première et deuxième tranchées allemandes, dont les défenseurs ont été mis hors de combat. Nous avons ramené une quinzaine de prisonniers.

Un coup de main sur un poste ennemi de la région de Moncel, a également réussi.

Dans cette région, ainsi que dans les Vosges, à la Chapelotte et au Reichackerkopf, on signale de nombreuses rencontres de patrouilles.

## AVIATION

D'après des renseignements complémentaires, il se confirme qu'un appareil allemand, signalé comme sérieusement touché, dans la journée du 30 janvier, a été réellement abattu au nord-est du bois d'Hallu.

## LA GUERRE

# La Situation s'améliore en Grèce

## L'ACTIVITÉ DE NOTRE AVIATION

Londres, 31 Janvier.

Un télégramme officiel de Berlin annonce qu'un sous-marin a torpillé et détruit un contre-torpilleur britannique dans la Manche. L'Amirauté britannique déclare qu'aucun navire britannique n'a été détruit dans la Manche comme le prétend l'Amirauté allemande.

## LA SITUATION

De notre correspondant particulier

Paris, 31 Janvier.

Au point de vue militaire, la situation peut se résumer en quelques mois : préparatifs à la faveur d'une activité de plus en plus grande de patrouilles et de l'aviation. En attendant les événements faciles à prévoir, l'ennemi multiplie ses intrusions en faveur de la paix et les attaques de ses sous-marins. Tout cela est dans l'ordre et nous ne craignons pas de nous voir, gardant encore leurs faustes illusions du temps de paix, pousser à la sinistrité des déclarations pacifistes de l'Allemagne.

No nous arrêtons pas aux intrigues de la diplomatie allemande autrement que pour en tirer la signification exacte qu'elles comportent. Attachons-nous seulement à nous défendre contre les dangers de vos-marin-boches de plus en plus graves. Plus que jamais, apparaît la nécessité d'organiser un système de protection qui nous a fait défaut jusqu'ici. Tous les marins sont convaincus que la manière la plus sûre de se protéger contre les pirates est de chasser partout ceux-ci. Je crois qu'on jugera avec sévérité les méthodes que nous avons employées jusqu'ici ou, plutôt, notre défaut de méthode dans cette campagne nécessaire.

La Ligue Maritime Française a décidé d'ouvrir une souscription dont le produit sera distribué aux équipages autres que ceux des navires de guerre, qui auront coûté des sous-marins boches. C'est là une initiative extrêmement intéressante, non point que nos gens de mer aient besoin de l'appât d'une récompense pour faire leur devoir, mais parce que beaucoup pourront trouver dans celle-ci les moyens d'entreprendre la lutte difficile qui s'offre à leur audace et que commande l'intérêt de la Patrie.

MARTIN RICHARD

## SUR NOTRE FRONT

# DANS LE SECTEUR BRITANNIQUE

18 Irlandais capturent 450 Allemands

Londres, 31 Janvier.

Dans un récent discours à Folkestone, le Philip Sassoon a raconté l'exploit d'un chapelet catholique qui, avec 18 Irlandais enthousiastes, fit prisonniers 450 Allemands très déprimés, qui lui exprimèrent leurs remerciements.

Un détachement de fusiliers de Dublin, dit l'oreteur, accompagné de l'aumônier et venant d'une reconnaissance, fut assailli par un feu d'infanterie, près d'un petit bois. Les Irlandais se mirent à l'abri, dans des trous d'obus, et ripostèrent vigoureusement. Peu après, trois Allemands sortirent du bois les bras levés pour se rendre. L'aumônier en garda deux et renvoya le troisième à ses camarades que s'ils voulaient se rendre, ils auraient la vie sauve.

Peu à peu, d'autres Allemands vinrent se constituer prisonniers. Encouragés par ces défaites successives, le prêtre se rendit seul dans le bois et demanda l'officier. Après une courte conversation avec celui-ci, il ramena tout le lot, soit 450 hommes. Quand ils virent qu'ils n'avaient affaire qu'à 18 hommes, ils voulurent rentrer dans le bois, mais

quelques coups de fusil, tirés sur les fuyards, les ramenèrent à une plus juste appréciation de la situation et ils cessèrent toute résistance.

Deux des officiers allemands offrirent alors aux Irlandais des liasses de billets de banque pour n'être pas torturés, ce qui fit beaucoup rire les bons Paddy.

## La Nouvelle Conférence des Alliés en Russie

Pétrograde, 31 Janvier.

Aujourd'hui, le ministre des Affaires Étrangères a offert, en l'honneur de la conférence des Alliés arrivés à Pétrograde, un dîner auquel assista le grand-duc Serge Michailovitch, le corps diplomatique et les membres du cabinet Sazonoff. Le dîner a été suivi d'un brillant raut.

Selon une dépêche de Pétrograde, M. Chatain, qui était anciennement directeur des Douanes, et a été appelé récemment au ministère des Finances, remplira les fonctions de secrétaire général de la Conférence des Alliés.

M. Oberli, vice-président de la délégation économique italienne, qui est actuellement en Russie, dit le Giornale d'Italia, a fait à la presse d'intéressantes déclarations sur les divers moyens par lesquels la Russie et l'Italie pourraient réciproquement étendre leurs relations commerciales et financières.

M. Oberli a fait allusion au désir des Alliés d'établir entre eux une voie de communication indépendante des Empires centraux, c'est-à-dire un chemin de fer de Bordeaux à Odessa, par Milan, Trieste, Fiume, Belgrade et Bucarest. Cette ligne atteindrait 3.200 kilomètres, dont 3.200 déjà construits.

Enfin, une ligne de Milan à Constantinople, avec une traversée maritime entre Brindisi et Valona pourra être ouverte aussitôt après la construction du tronçon Valona-Monastir, qui représente seulement une longueur de 250 kilomètres.

## Le « Laurentie » explose sur une Mine

Londres, 31 Janvier.

Le Laurentie a heurté une mine jeudi dernier, une demi-heure après avoir quitté le port, et a coulé en trois quarts d'heure. Le temps était beau, mais froid et rigoureux. L'équipage se composait de 475 hommes, dont 125 environ ont été sauvés.

De nombreux marins furent tués par l'explosion. On essaya d'échouer le navire, les quarts furent armés, et comme le sans-ill était détruit par l'explosion, on lança des fusées qui furent aperçues par le phare. Immédiatement des drague-mines partirent à toute vapeur à la rescousse.

L'équipage fut merveilleux de sang-froid : une minute avant que le navire ne coule, par 23 toises, les survivants de l'explosion descendirent dans les canots munis de torches ; mais les drague-mines devant couvrir une vingtaine de milles, lorsqu'ils arrivèrent sur la scène du désastre, la plupart des torches étaient éteintes, ce qui rendit les recherches d'autant plus difficiles.

Certains marins restèrent sept heures dans les canots, mourant de froid, avant d'être recueillis. Malgré ces grandes souffrances, le moral des matelots resta superbe. Lors du débarquement, ils chantèrent : « Oubliez vos ennemis, avec le sourire. »

Suivant d'autres renseignements, le navire ne transportait qu'un équipage d'environ 260 hommes qui périrent.

L'explosion fut terrible, elle fit une déchirure dans le flanc du navire ; de nombreux chauffeurs tués net, d'autres grièvement blessés furent descendus dans les canots. Lorsque le navire s'enfonça, la mer était couverte d'hommes qui luttaient dans les flots, et que l'on recueillit malgré les canots déjà surchargés de monde et remplis d'eau.

Une centaine de cadavres gelés ont déjà été rejetés par la mer.

Londres, 31 Janvier.

(Officiel.)

Il est établi que le croiseur auxiliaire Laurentie a été coulé par une mine et non par une torpille.

## La Revision des Exemptés et Réformés devant la Chambre

Paris, 31 Janvier.

La Chambre discute, cet après-midi, le projet de loi relatif à la visite des exemptés et réformés. Le débat a attiré à la Chambre un très nombreux public.

Rappelons les principales dispositions de la proposition d'urgence qui a été décidée pour cette discussion.

Dans la discussion générale d'un projet d'urgence, le président prononce la clôture d'office de la séance, à moins que le rapporteur ou le Commissionnaire, ou un orateur désigné par la majorité de la Commission, ou, à défaut de cette désignation, le premier des orateurs inscrits contre le texte rapporté. L'intervention du gouvernement fait obstacle à la clôture et elle ouvre le droit de réponse au profit d'un rapporteur désigné comme tel par la Commission.

Sur chaque amendement ne peuvent être entendus que le gouvernement, le président de la Commission, le rapporteur et l'un des signataires de l'amendement.

L'auteur ou l'un des signataires de l'amendement peut toujours avoir la parole le dernier. Il peut céder son droit de parole.

Les orateurs autres que ceux du gouvernement ou de la Commission ne peuvent lever la parole qu'une seule fois pendant un quart d'heure.

Sur chaque article, il ne peut être entendu, indépendamment du président de la Commission, d'un rapporteur, qu'un seul orateur désigné comme tel par la Commission.

Sont seules admises avant le vote d'ensemble, les explications sommaires de vote n'excédant pas dix minutes.

## La Revision des Exemptés et Réformés

M. Deschanel ouvre la séance à 3 heures 25 devant 200 députés environ.

Le président donne immédiatement la parole au rapporteur du projet, M. Ossola.

M. Ossola justifie le principe du projet et développe son rapport.

M. Deschanel. — Il existe encore une catégorie d'hommes appartenant aux classes mobilisables qui sont privilégiés par rapport à nos règlements actuels.

M. Deschanel. — Ils n'existent pas en France. M. Deschanel. — Il s'agit des exemptés et réformés qui n'ont passé qu'une seule visite depuis le début de la guerre. Le ministre de la Guerre trouvera les éléments non-vaux, plus solides qu'on n'a l'habitude de le penser. D'ailleurs, les Commissions de réforme donneront les garanties les plus grandes.

Le rapporteur rappelle les principales dispositions du projet, notamment quant à la relève des hommes des classes 1888 et 1889.

M. Deschanel. — Le projet est juste et la Commission invite la Chambre à l'adopter, mais le problème de la meilleure utilisation des effectifs restés posés, il faudra le résoudre.

Il faut que certains éléments disparaissent de la langue française, de même qu'ils ont disparu de la langue française. D'autre part, après les sacrifices qu'elle a consentis, la France a bien le droit de demander à ses alliés, qu'elle n'a jamais refusé à ses alliés. (Vifs applaudissements.)

Le gouvernement invoque l'abord un besoin de justice, mais ce qui est de dresser le bilan de nos pertes et de le soumettre à la justice du peuple. (Applaudissements sur les mêmes bancs.) Le 21 novembre dernier, je disais qu'il serait préférable d'attendre le moment des pourparlers de paix, nos diplomates soient mis en infériorité par l'exécution même des sacrifices. (Applaudissements sur les mêmes bancs.) Le gouvernement nous a répondu. Cependant, la question posée aujourd'hui est liée à la contribution générale des Alliés. (Applaudissements sur les mêmes bancs.) Le projet de loi est une goutte d'eau dans l'océan. Nous refusons le projet.

Le problème des effectifs se définit ainsi : Garder des disponibilités pour toutes les éventualités d'une longue guerre ; surveiller de la façon la plus sévère les causes des pertes et imposer des sanctions contre les responsabilités de pertes inutiles. (Applaudissements.) Exiger une meilleure utilisation des hommes mobilisés ; obtenir, enfin, des Alliés, par une action énergique, une contribution considérable de troupes combattantes et de main-d'œuvre encore non moins indispensable, afin que nous ayons les moyens d'arriver jusqu'à la paix victorieuse. (Applaudissements, bruits.)

Intervention du général Lyauté  
Le général Lyauté monte à la tribune.

Le général Lyauté, ministre de la Guerre. — Il y a une question à laquelle je ne puis répondre, on la comprendra. La question des effectifs, dans l'ordre qui dépasse notre contribution personnelle, résulte de la coordination d'efforts des états-majors et des gouvernements qui s'y emploient à cet égard. Nous pouvons avoir confiance que nos loyaux alliés sont d'accord qu'une action commune doit correspondre à une répartition équitable des efforts. Quant à la question de nos propres effectifs, elle dépasse évidemment le projet actuel.

L'envisage le problème sous toutes ses faces. Tout ce qui est en état d'aller au front doit y aller. (Applaudissements.) Si, dans la zone des armées et de l'arrière on peut récupérer des combattants, cette récupération sera faite sans faiblesse. J'ai décidé de supprimer les inspecteurs régionaux, organismes lourds, séduisants, qui surperme les états-majors les uns aux autres, qui, trop nombreux, n'ont pas partout la même optique. (Applaudissements.) Je le remplace par un organisme qui va partout et qui, muni des pouvoirs les plus étendus, peut prendre sur place des décisions immédiates. (Applaudissements.)

Le projet de loi. — Le projet de loi, si j'occupe la lourde charge ou si je viens d'être appelé, c'est pour travailler, commander et servir. Pour travailler sans perdre un parcelle de mon temps, pour commander tous ceux que j'ai le droit et le devoir de commander, pour servir mon pays en faisant application de l'appui, au concours de tous, et au premier

## La Revision des Exemptés et Réformés devant la Chambre

Paris, 31 Janvier.

Le projet de loi relatif à la visite des exemptés et réformés. Le débat a attiré à la Chambre un très nombreux public.

Rappelons les principales dispositions de la proposition d'urgence qui a été décidée pour cette discussion.

Dans la discussion générale d'un projet d'urgence, le président prononce la clôture d'office de la séance, à moins que le rapporteur ou le Commissionnaire, ou un orateur désigné par la majorité de la Commission, ou, à défaut de cette désignation, le premier des orateurs inscrits contre le texte rapporté. L'intervention du gouvernement fait obstacle à la clôture et elle ouvre le droit de réponse au profit d'un rapporteur désigné comme tel par la Commission.

Sur chaque amendement ne peuvent être entendus que le gouvernement, le président de la Commission, le rapporteur et l'un des signataires de l'amendement.

L'auteur ou l'un des signataires de l'amendement peut toujours avoir la parole le dernier. Il peut céder son droit de parole.

Les orateurs autres que ceux du gouvernement ou de la Commission ne peuvent lever la parole qu'une seule fois pendant un quart d'heure.

Sur chaque article, il ne peut être entendu, indépendamment du président de la Commission, d'un rapporteur, qu'un seul orateur désigné comme tel par la Commission.

Sont seules admises avant le vote d'ensemble, les explications sommaires de vote n'excédant pas dix minutes.

## La Revision des Exemptés et Réformés

M. Deschanel ouvre la séance à 3 heures 25 devant 200 députés environ.

Le président donne immédiatement la parole au rapporteur du projet, M. Ossola.

M. Ossola justifie le principe du projet et développe son rapport.

M. Deschanel. — Il existe encore une catégorie d'hommes appartenant aux classes mobilisables qui sont privilégiés par rapport à nos règlements actuels.

M. Deschanel. — Ils n'existent pas en France. M. Deschanel. — Il s'agit des exemptés et réformés qui n'ont passé qu'une seule visite depuis le début de la guerre. Le ministre de la Guerre trouvera les éléments non-vaux, plus solides qu'on n'a l'habitude de le penser. D'ailleurs, les Commissions de réforme donneront les garanties les plus grandes.

Le rapporteur rappelle les principales dispositions du projet, notamment quant à la relève des hommes des classes 1888 et 1889.

M. Deschanel. — Le projet est juste et la Commission invite la Chambre à l'adopter, mais le problème de la meilleure utilisation des effectifs restés posés, il faudra le résoudre.

Il faut que certains éléments disparaissent de la langue française, de même qu'ils ont disparu de la langue française. D'autre part, après les sacrifices qu'elle a consentis, la France a bien le droit de demander à ses alliés, qu'elle n'a jamais refusé à ses alliés. (Vifs applaudissements.)

Le gouvernement invoque l'abord un besoin de justice, mais ce qui est de dresser le bilan de nos pertes et de le soumettre à la justice du peuple. (Applaudissements sur les mêmes bancs.) Le 21 novembre dernier, je disais qu'il serait préférable d'attendre le moment des pourparlers de paix, nos diplomates soient mis en infériorité par l'exécution même des sacrifices. (Applaudissements sur les mêmes bancs.) Le gouvernement nous a répondu. Cependant, la question posée aujourd'hui est liée à la contribution générale des Alliés. (Applaudissements sur les mêmes bancs.) Le projet de loi est une goutte d'eau dans l'océan. Nous refusons le projet.

Le problème des effectifs se définit ainsi : Garder des disponibilités pour toutes les éventualités d'une longue guerre ; surveiller de la façon la plus sévère les causes des pertes et imposer des sanctions contre les responsabilités de pertes inutiles. (Applaudissements.) Exiger une meilleure utilisation des hommes mobilisés ; obtenir, enfin, des Alliés, par une action énergique, une contribution considérable de troupes combattantes et de main-d'œuvre encore non moins indispensable, afin que nous ayons les moyens d'arriver jusqu'à la paix victorieuse. (Applaudissements, bruits.)

Intervention du général Lyauté  
Le général Lyauté monte à la tribune.

Le général Lyauté, ministre de la Guerre. — Il y a une question à laquelle je ne puis répondre, on la comprendra. La question des effectifs, dans l'ordre qui dépasse notre contribution personnelle, résulte de la coordination d'efforts des états-majors et des gouvernements qui s'y emploient à cet égard. Nous pouvons avoir confiance que nos loyaux alliés sont d'accord qu'une action commune doit correspondre à une répartition équitable des efforts. Quant à la question de nos propres effectifs, elle dépasse évidemment le projet actuel.

L'envisage le problème sous toutes ses faces. Tout ce qui est en état d'aller au front doit y aller. (Applaudissements.) Si, dans la zone des armées et de l'arrière on peut récupérer des combattants, cette récupération sera faite sans faiblesse. J'ai décidé de supprimer les inspecteurs régionaux, organismes lourds, séduisants, qui surperme les états-majors les uns aux autres, qui, trop nombreux, n'ont pas partout la même optique. (Applaudissements.) Je le remplace par un organisme qui va partout et qui, muni des pouvoirs les plus étendus, peut prendre sur place des décisions immédiates. (Applaudissements.)

Le projet de loi. — Le projet de loi, si j'occupe la lourde charge ou si je viens d'être appelé, c'est pour travailler, commander et servir



DERNIERES DEPÊCHES DE LA GUERRE

PAR FIL SPECIAL

Le Froid à Marseille

Les Marseillais ont subi hier 5 degrés au-dessous... L'hiver, jusqu'ici, n'avait pas été bien méchant.

Sur le Front français

LA SITUATION

Paris, 1<sup>er</sup> février, 1 h. 30 matin. Il n'y a aujourd'hui encore que des événements secondaires.

Communiqué officiel

Le gouvernement fait, à 23 heures, le communiqué officiel suivant : Au cours de la journée, actions d'artillerie assez violentes en divers points du front, notamment dans le secteur à l'est de Reims et sur la rive droite de la Meuse.

Sur le Front russe

Communiqué officiel

Pétrograde, 31 Janvier. Le grand état-major russe fait le communiqué officiel suivant : Un zeppelin se dirigeant vers le nord-ouest de la baie de Riga a survolé Gotsch hier au soir.

Communiqué officiel anglais

L'état-major britannique fait le communiqué officiel suivant : 31 Janvier, 21 h. 45. Nous avons fait vingt-cinq prisonniers, dont un officier, sur notre nouveau front, au sud de Le Transloy.

Cette température inusitée a désagréablement surpris les Marseillais, ceux-là surtout qui n'ont pas la chance d'avoir des provisions de charbon.

La Question du Gaz

Comité d'études et de solidarité. Nous recevons la communication suivante : Le Comité d'études et de solidarité proteste énergiquement contre la diminution du gaz.

La nouvelle Conférence des Alliés en Russie

Les délégués reçus par le tsar. Pétrograde, 31 Janvier. L'empereur a reçu en audience les membres de la Conférence des Alliés venus à Pétrograde.

Communiqué officiel belge

Le Bureau de la Presse fait le communiqué officiel suivant : A l'est de Fervyse et au sud de Noordschoote, des partis allemands ont vainement tenté, après un violent bombardement, d'approcher des postes avancés belges.

Les Vapeurs grecs et le Ravitaillement de la Suisse

Berne, 31 Janvier. Cinq vapeurs grecs chargés de maïs, à destination de la Suisse, étaient retenus à Gibraltar.

La Chambre de Commerce et la Crise des Charbons

La Chambre de Commerce nous adresse la note suivante : La Chambre de Commerce est saisie de nombreuses demandes de charbon de la part de fournisseurs et de leurs clients.

Les Mensonges allemands

L'arsenal de Woolwich n'a pas été détruit. Londres, 31 Janvier. L'agence Reuter publie l'information suivante : Les journaux allemands ont annoncé la destruction de l'arsenal de Woolwich lors de l'explosion qui s'est produite à l'est de Londres.

Sur le Front italien

Communiqué officiel

Rome, 31 Janvier. Le commandement suprême fait le communiqué officiel suivant : Sur le front du Trentin et en Carnie, on signale des actions d'artillerie à la tête de Valcamonica, dans la zone montagneuse, à l'ouest du lac de Garde, et sur le Haut-Rut, entre le Pal-Piccolo et le mont Zezlonkofel.

tres fins l'énorme somme consacrée à assurer leur subsistance. Or, les Allemands n'accordent pas de subsides à leurs prisonniers.

L'impôt sur le Revenu en Allemagne

Genève, 31 Janvier. On mande de Berlin que la Diète prussienne vient de recevoir communication des rapports relatifs aux résultats de l'impôt sur le revenu.

Violente Tempête au Maroc

Madrid, 31 Janvier. Selon les nouvelles officielles communiquées à la presse par le ministre de la Guerre, une violente tempête qui, en certaines endroits, a causé des dégâts matériels importants, règne dans la zone espagnole du Maroc.

Marseille et la Guerre

Morts au Champ d'honneur. Au nombre de nos concitoyens glorieusement tombés pour la défense de la Patrie nous avons aujourd'hui à citer les noms de M. Charles Judici, mort pour la Patrie à l'âge de 22 ans.

La Classe 1918 et l'Aéronautique militaire

Paris, 31 Janvier. Un certain nombre de jeunes gens de la classe 1918 seront incorporés dans les troupes de l'aéronautique militaire. Ces affectations ne porteront que sur des professionnels des diverses spécialités utilisables, soit dans l'aviation, soit dans l'entretien, militaires (ouvriers en fer et en bois, menuisiers d'avions, chaudronniers, etc.).

D'Annunzio décoré pour la deuxième fois

Rome, 31 Janvier. Gabriele d'Annunzio vient d'obtenir la deuxième médaille pour la Valeur militaire, avec le motif suivant : Pendant les actions du 10 au 12 octobre et du 1<sup>er</sup> au 3 novembre, les Allemands ont tenté de franchir le lac de Meuse.

Le Complot contre M. Lloyd George

LES ARRESTATIONS. Londres, 31 Janvier. La découverte du complot avant pour but l'assassinat de M. Lloyd George et Henderson provoque une grande émotion à Londres.

Les Evénements militaires d'après les Bulletins ennemis

COMMUNIQUE ALLEMAND. Genève, 31 Janvier. Le communiqué allemand s'exprime ainsi : THEATRE ORIENTAL DE LA GUERRE. Sur la rive orientale de l'Aa, nos troupes ont pris d'assaut une position russe dans les bois, d'où elles ont repoussé plusieurs contre-attaques.

LES SPORTS

FOOTBALL ASSOCIATION. TOURNOI MARSEILLAIS. La Commission centrale de F. A. de l'U. S. F. S. A. a décidé d'un match comptant pour la coupe des Alliés, entre deux équipes, les Nicks et l'équipe de Cote, samedi le dimanche à 16 heures, à Marseille.

Les Salaires et l'Arbitrage dans les Usines de Guerre

Paris, 31 Janvier. La Commission du Travail a entendu M. Albert Thomas, ministre de l'Armement, sur les circonstances dans lesquelles son département était intervenu pour régler les conditions d'établissement des salaires des différentes catégories professionnelles dans les usines de guerre.

Les Boches ne veulent plus de jours sans viande

Zurich, 31 Janvier. On annonce de Berlin que l'Association des propriétaires d'hôtels et restaurants ont adressé une pétition au Conseil fédéral allemand pour réclamer la suppression des jours sans viande.

La Guerre sous-marine

Le nouveau blocus anglais et la navigation hollandaise. Amsterdam, 31 Janvier. Suivant le Telegraph, le nouveau blocus anglais englobe le cours occidental de l'Escaut, ce qui ne peut surprendre, puisque les Allemands se conduisent en maîtres dans cette zone.

A la Commission du Budget

La question des loyers. — La législation de l'alcool. Paris, 31 Janvier. La Commission du budget s'est réunie cet après-midi, sous la présidence de M. Klotz, pour entendre le ministre des Finances sur la question des loyers.

La Belgique sous le Joug

La barbarie allemande dans la région d'Anvers. Le Havre, 31 Janvier. Des incidents se sont produits dans la campagne anversoise dans la première quinzaine de janvier, à propos des crématoriums où de jeunes gens perpétrés par les autorités allemandes dans les divers communes.

La destruction des navires espagnols

Madrid, 31 Janvier. D'après le Siglo Futuro, le ministre des Affaires Etrangères d'Espagne, interrogé au sujet des torpillages de navires marchands espagnols, a déclaré qu'à chaque fait nouveau, le gouvernement espagnol adresse une énergique protestation au gouvernement allemand, lequel répond par des explications et des promesses identiques à celles qu'il a offertes aux Etats-Unis.

AVIS DE MESSE

La messe de sortie de deuil de M<sup>me</sup> veuve FRAISSE sera dite le 5 février, à 11 heures du matin, en l'église Saint-Philippe.

AVIS DE DECES

Les familles Ricciardi, Di Fusco, Niranzo, Taverna, Micelli et Riemer ont la douleur de faire part du décès de M. Antoine RIECIARDI, décédé le 21 janvier, à l'âge de 65 ans.

Les Prisonniers de Droit commun sur le Front

Paris, 31 Janvier. M. Frédéric Brunet a déposé une proposition de résolution invitant le gouvernement à utiliser les prisonniers de droit commun en état de rendre des services à la défense nationale.

La Belgique sous le Joug

Les Allemands organisent des battues presque sans succès, puis, irrités, prirent des mesures draconiennes, firent prisonniers dans chaque commune le bourgmestre, des conseillers communaux et des notables divers. Cela se poursuit notamment à Sandhoven, Leyden, Kessel, Berlaer, Pulle, Hal, Heyst et Bouchout.

La Guerre sous-marine

Le nouveau blocus anglais et la navigation hollandaise. Amsterdam, 31 Janvier. Suivant le Telegraph, le nouveau blocus anglais englobe le cours occidental de l'Escaut, ce qui ne peut surprendre, puisque les Allemands se conduisent en maîtres dans cette zone.

COMMUNIQUE BULGARE

Berne, 31 Janvier. Le communiqué bulgare s'exprime ainsi : FRONT ROUMAIN. — Coups de canon isolés sur les deux rives du Danube, dans la région d'Isaccoa.

Marché aux bestiaux de Marseille

Bœufs de pays, amenés 956, pris 925 fr. à 935 fr. ; vaches de pays, amenées 73, traites 560 fr. à 570 fr. ; moutons, 238 fr. à 250 fr. ; porcs, amenés 5.412, vendus 5.412, moutons 1<sup>er</sup> qualité, 350 fr. à 360 fr. ; 2<sup>e</sup> qualité, 330 fr. à 340 fr. ; veaux, 1<sup>er</sup> qualité, 385 fr. à 390 fr. ; 2<sup>e</sup> qualité, 350 fr. à 355 fr.

de fer de l'Etat, visés par le décret du 30 avril 1914.

Les Sympathies du Commerce espagnol pour la France

Gènes, 31 Janvier. Le capitaine d'un grand navire marchand en relâche ici donne des renseignements sur la situation du commerce de l'Espagne au cours de la guerre. Les affaires sont excellentes et le meilleur de ce succès est dû aux transactions avec la France qui prennent chaque jour un plus grand développement.

Les Vapeurs grecs et le Ravitaillement de la Suisse

Berne, 31 Janvier. Cinq vapeurs grecs chargés de maïs, à destination de la Suisse, étaient retenus à Gibraltar.

L'impôt sur le Revenu en Allemagne

Genève, 31 Janvier. On mande de Berlin que la Diète prussienne vient de recevoir communication des rapports relatifs aux résultats de l'impôt sur le revenu.

Violente Tempête au Maroc

Madrid, 31 Janvier. Selon les nouvelles officielles communiquées à la presse par le ministre de la Guerre, une violente tempête qui, en certaines endroits, a causé des dégâts matériels importants, règne dans la zone espagnole du Maroc.

Bulletin Financier

Paris, 31 Janvier. — La liquidation de fin de mois s'effectue comme de coutume, c'est-à-dire sans presque inconvénient. Le taux moyen des reports se maintient à 4 1/2 % et le rendement de la Bourse de 5 %.

ETAT-CIVIL

NAISSANCES du 31 janvier. — Nancel Fernand, rue de Trois-Rois, 31. — Sanchez Antonio et San Juan Juan, rue de la République, 29. — Mirozot François, rue Saint-Thomé, 4. — Balastra Emiliano, boulevard Goussin, 14. — Labella Paul, rue de la République, 29. — Freyrot Louis, rue de la République, 29. — Nongier Paul, rue Saint-Joseph, 24. — Muller Odette, rue du Progrès, 17. — Espeso José, rue Saint-André, 29. — Galland Jean, rue de la République, 29. — Andeani Albert, rue Saint-Pierre, 247. — Carlier Auguste, rue de la Colonne, 28. — Paul Louis, rue de la République, 29. — Gaudin Louis, rue de la République, 29. — Legani Amélie, boulevard Allmand, 9. — Rouhand Adrienne, boulevard Allmand, 9. — Boucard Denise, rue de la République, 29. — Mamsky Nonie, rue des Dominicaines, 1. — Laflamme René, rue Voltaire, 15. — Total : 25 naissances, dont 5 illégitimes.

DECES du 31 janvier. — Dan Eugénie, 39 ans, rue Espérance, 5. — Martins Teresa, 32 ans, rue de la République, 29. — Sanchez Antonio et San Juan Juan, rue de la République, 29. — Mirozot François, rue Saint-Thomé, 4. — Balastra Emiliano, boulevard Goussin, 14. — Labella Paul, rue de la République, 29. — Freyrot Louis, rue de la République, 29. — Nongier Paul, rue Saint-Joseph, 24. — Muller Odette, rue du Progrès, 17. — Espeso José, rue Saint-André, 29. — Galland Jean, rue de la République, 29. — Andeani Albert, rue Saint-Pierre, 247. — Carlier Auguste, rue de la Colonne, 28. — Paul Louis, rue de la République, 29. — Gaudin Louis, rue de la République, 29. — Legani Amélie, boulevard Allmand, 9. — Rouhand Adrienne, boulevard Allmand, 9. — Boucard Denise, rue de la République, 29. — Mamsky Nonie, rue des Dominicaines, 1. — Laflamme René, rue Voltaire, 15. — Total : 25 décès, dont 7 enfants.

AVIS DE MESSE

La messe de sortie de deuil de M<sup>me</sup> veuve FRAISSE sera dite le 5 février, à 11 heures du matin, en l'église Saint-Philippe.

AVIS DE DECES

Les familles Ricciardi, Di Fusco, Niranzo, Taverna, Micelli et Riemer ont la douleur de faire part du décès de M. Antoine RIECIARDI, décédé le 21 janvier, à l'âge de 65 ans.

AVIS DE DECES

Les familles Ricciardi, Di Fusco, Niranzo, Taverna, Micelli et Riemer ont la douleur de faire part du décès de M. Antoine RIECIARDI, décédé le 21 janvier, à l'âge de 65 ans.

# La légende de Février

Février était, dit-on, dans sa jeunesse un joueur forcené, mais il perdait sans cesse. Un jour, aux trois quarts ruiné, il engagea un dernier pari avec deux partenaires habitués qui étaient Janvier et Mars. C'est-à-dire qu'il avait parié d'enlever le pauvre Février leur déda à chacun un jour. Et voilà pourquoi Janvier et Mars ont chacun 31 jours, tandis que Février n'en a que 28 ou 29.

Si, aujourd'hui, Février n'est plus joueur, il n'en est pas moins resté un mauvais sujet. Ses instincts pervers se manifestent sous d'autres formes. Il se venge sur l'humanité entière de tous ses déboires. Pour inciter les hommes à commettre des imprudences, il leur envoie parfois de chauds rayons de soleil qui font croire au retour de la bonne saison. Puis soudain il souffle une brise glacée qui prend les pauvres hommes à la gorge, aux bronches, aux pommès. Ce sont alors les rhumes, les bronchites, les pneumonies, les gripes dont on a tant de peine à se débarrasser et qui sont à l'origine de nombre de cas d'angine, de dépression nerveuse, de neurasthénie. Février s'attaque surtout aux faibles, à ceux dont le sang appauvri et les nerfs affaiblis ne peuvent plus donner à l'organisme la résistance nécessaire contre les intempéries. C'est dire que les prévoyants, ceux qui ont entrepris la richesse et la pureté de leur sang, ceux qui ont eu le bon sens de leur système nerveux, en faisant une cure de Pilules Pink, peuvent braver Février et ses intempéries. Pour les faibles, les anémiques, les neurasthéniques, les déprimés, les Pilules Pink régénèrent le sang et tonifient les nerfs sous la meilleure défense auxquels nous exposent les autres brusques de température. On se convaincra, du reste, en lisant les attestations de guérisons publiées dans les journaux, de la puissance efficace des Pilules Pink dans toutes les affections qui ont pour origine un appauvrissement du sang ou un affaiblissement du système nerveux.

Les Pilules Pink sont en vente dans toutes les pharmacies et au dépôt, Pharmacie Gahin, 23, rue Baillif, Paris. 3 fr. 50 la boîte ; 17 fr. 50 les 6 boîtes, franco.

# L'Assemblée Générale de la Banque de France

L'Assemblée générale des actionnaires de la Banque de France s'est tenue le 25 janvier, sous la présidence de M. G. Pallain, gouverneur, qui a donné lecture, au nom du Conseil, du compte rendu des opérations de la Banque pour l'exercice 1916. Le rapport des commissaires a été présenté par M. Bailly-Latour.

Les entrées d'or qui dépassent depuis le début de la guerre 2 milliards se sont élevées, durant l'exercice, à 484 millions, provenant presque exclusivement des versements volontaires du public. Par contre, des ventes d'or faites à la Banque d'Angleterre, à l'occasion de conventions passées entre les gouvernements français et britannique, ont porté sur 481 millions. En outre, la Banque a fait à la Banque d'Angleterre et au gouvernement britannique des prêts d'or, restitués après la cessation des hostilités ; ces prêts figurent au bilan sous la rubrique : « Or à l'étranger », contrairement avec les dépôts libres existant en Russie et aux Etats-Unis. Ces opérations de vente et de prêts ont procuré à la France des crédits à Londres d'un montant supérieur à celui qui a été envoyé. A la fin de l'exercice, 5,082 millions d'or se trouvaient ainsi répartis : 3,480 millions en caisse et 1,593 millions à l'étranger.

Il a été livré à l'industrie et au commerce français plus de 3 milliards et demi de change dont la plus grosse part vendue pour compte du Trésor, l'ensemble de la banque demandant, comme on sait, entièrement gratuite.

Les présentations à l'escompte se sont élevées en 1916 à 6,543 millions contre 2,284 millions en 1915 ; la moyenne du portefeuille d'effets non échus a passé de 264 à 447 millions. Le portefeuille d'effets moratoires a augmenté une nouvelle réduction de 500 millions environ se trouvant ainsi ramené à 1,340 millions, après avoir atteint, en 1914, le maximum de 4,478 millions.

Plus de tiers du produit du deuxième emprunt de la Défense Nationale a été recueilli gratuitement par l'intermédiaire de la Banque de France ; il a été remis à ses guichets 83,629 souscriptions pour un capital nominal de près de 4 milliards. Le montant des Bons et des Obligations de la Défense Nationale, escomptés par ses soins en 1916, a été de 3,202 millions, portant à 6 milliards le total des titres de ces deux dernières catégories placés gratuitement par la Banque depuis le début de la guerre.

Les avances temporaires à l'Etat s'élevaient en fin d'exercice à 7,400 millions après un remboursement de 2,200 millions effectué sur le produit de l'emprunt. La circulation avait atteint 16,836 millions.

Les sommes payées par la Banque de France à l'Etat en 1916 s'élevaient à 39,732,000 francs, dont 23,663,000 pour la redevance sur la circulation productive, 3,974,000 pour la redevance spéciale sur l'intérêt des avances au Trésor et 3,999,000 pour les droits de timbre sur la circulation.

L'Assemblée générale a réélu régents : MM.

Lederich, industriel, et A. Debray, trésorier-payeur général du Nord. Elle a élu régents, M. Sarraill, trésorier-payeur général du Rhône, en remplacement de M. Larivière, trésorier-payeur général des Bouches-du-Rhône. Elle a réélu censeur M. Bailly-Latour, industriel.

**LA SAINTE PAR LA FERROGARNINE PHOSPHATÉE Du Dr VILLARD**

remplace le sang décoloré par du sang rouge. Guérit rapidement Anémie, Neurasthénie, Faiblesse, Maladies nerveuses et toutes les maladies dues à un sang trop faible.

**PRIX : 3.75**  
Contre mandat, 4.35

Par postal, par 6 flacons, 24 fr. franco  
Ph. FRANCO, 200, Bd de la Madeleine  
BEAUCHAMP, cours Saint-Louis,  
ISPA, grand chemin de Toulon, 1,  
et toutes pharmacies

**Inouï et Merveilleux**

**TOUS NOS COMPLETS ou PARDESSUS SUR MESURE AVEU ESSAYAGE ET DE VANTS INOISSABLES 52 fr.**

**A l'Inouï Tailleur** Rue Colbert, 16, Rue St-Ferréol, 60, MARSEILLE (Bd de la Madeleine, 37)

AVIGNON TOULON, CETTE, GÉZIERS MONTPELLIER, SAINT-ETIENNE, GRENOBLE

**Bourse de Marseille du 31 Janvier**

|   |
|---|
| 3 % Nominatif, 62 65; coup., 62 65. — 3 % au porteur, coup., 62 60; coup., 62 60. — 3 % au comptant 1915-1916, 88 70. — 3 % 1916 non libéré, 88 70. — Espagne 4 % Extérieure, coup. de 40 peset., 103 50; coup. de 50, 103; coup. de 100, 103. — Russie, 5 % 1906, 83 75. — Turquie ( Dette convertie 4 %), 62. — Compagnie Algérienne, 1198. — Compagnie Nationale d'Escompte de Paris, 788. — Panama, 114 25. — Thomson-Houston, 700. — Ville de Paris, 1875, 495; 1894-95, 454; 1885, 518; 1905, 495; 1910, 325; 1913, 325. — Foncières 1879, 470; 1885, 340. — Communales 1891, 502; 1906, 37. — Lib. 47. — Foncières 1913, 325; coup. de 100, 187; avec lot., 61 50; 1883, avec lot., 61 50. — 3 % lib. fusion ancienne 3 %, 315; fusion nouvelle 3 %, 317. — Saloniqne-Constantinople, 3 % 771. — Panama, 114 25. — Thomson-Houston, 700. — Ville de Paris, 1875, 495; 1894-95, 454; 1885, 518; 1905, 495; 1910, 325; 1913, 325. — Foncières 1879, 470; 1885, 340. — Communales 1891, 502; 1906, 37. — Lib. 47. — Foncières 1913, 325; coup. de 100, 187; avec lot., 61 50; 1883, avec lot., 61 50. — 3 % lib. fusion ancienne 3 %, 315; fusion nouvelle 3 %, 317. — Saloniqne-Constantinople, 3 % 771. |
|---|

# URODONAL VAMIANINE

**10 heures du soir : c'est l'heure du rein**

Chaque soir il faut se laver les reins comme on se lave la bouche, sans attendre la carie dentaire.

Il ne faut pas attendre d'avoir des calculs, la goutte, la gravelle ou des rhumatismes pour prendre l'Urodonal.

L'Urodonal n'est pas seulement le dissolvant le plus énergique de l'acide urique actuellement connu, puisqu'il est 37 fois plus puissant que la lithine, il agit en outre préventivement sur sa formation d'appoint à sa production exagérée et à son accumulation dans les tissus péri-articulaires et les jointures.

D. P. STAUD, Ancien professeur agrégé aux Ecoles de Médecine, Navale, ancien médecin des hôpitaux.

St. Châtelaïn, 2, r. de Valenciennes, Paris, et toutes Pharmacies.

**Tabes, Avarie, Maladies de la Peau**

Nouveaux produits scientifiquement et expérimentalement basés sur des métaux précieux et de plantes spéciales.

Il sera remis à tout acheteur la brochure MÉTHODE DE LA VAMIANINE par le docteur VAMIANINE, ancien médecin des hôpitaux municipaux de Marseille.

— Oui... mais avec la VAMIANINE on en sort ! —

**L'OPINION MEDICALE.**  
« La Vamianine vient s'ajouter très heureusement à l'arsenal thérapeutique de la syphilis et des dermatoses et fournit au médecin une arme très active et sans danger contre des affections si souvent insuffisamment soignées. »  
D. FAIVRE, Professeur de Syphilis à l'Université de Poitiers.

Toutes pharmacies et Labor. 2, rue Valenciennes, Paris, France 10 francs.

**LIP LIP**

VERRE INFASSABLE CADRAN LUMINEUX

EN VENTE CHEZ LES BONS HORLOGERS Exiger la marque à LIP à sur le cadran

L'ARGUS DE LA PRESSE, 37 rue Bergère Paris  
lit et dépeuple 14.000 journaux par jour

**ROSE BLUM**

12, cours Saint-Louis. — 16, rue de la République

**LUNDI 5 FEVRIER ET TOUTE LA SEMAINE**

**Grande Réclame Annuelle DE DENTELLES ET BRODERIES**

**MAIADIES SECRÈTES**

Guérison radicale et rapide. Consultations tous les jours de 9 heures à 6 heures. — INSTITUT SPECIAL, docteur P. M. D. R. 20, rue Colbert, 20. — NOTA : Guérison radicale de la Syphilis par Méthode nouvelle de reconstr. minérale du plasma sanguin, 60 à 90 jours, suivant les cas. Sérum de Quéry et Nicolle. Prix de l'injection du GOS d'Herlich dose forte, vingt francs.

**SIROP INFANTILE GIMIE** contre CONSTIPATION, TOUX, CROUTES DE LAIT, ROSQUETTES, GLAIRES, MUGUET. De vente partout. Dépôt : FRÈRES MILHAUD, 8, r. de la République, Marseille.

**Régénérateur des Bronches du Dr Auber**

guérit sûrement et rapidement Phtisie, Tuberculose, Bronchites, Coqueluche, Rhume, Asthme, Grippe, Influenza.

Prix : 5 francs le demi-litre

**Pharmacie CODOL**  
83, rue de la République, 83  
MARSEILLE

**CHEVAUX**

M. E. Hérand prévient MM. les propriétaires qu'il sera à la fête d'Aubagne, demain 2 février, avec un convoi de chevaux de tous genres.

**100 francs** commission à l'acheteur sérieux pour boîtes métalliques Ecrite 265 abonné Colbert.

**Scies à ruban**

J'achèterais ou je louerais pour la durée de la guerre scies à ruban de 0 m. 70, 0 m. 80 ou 0 m. 90. Faire offres par écrit, Bourgalet, rue Jourdan, 4.

**SAGE-FEMME**

DARCAZ-CHILLON, 4, boulevard Madeleine Consult. t. l. j., t. heure, soins, prend pens., prix mod., place ent. sans formal., conseils grat.

**Tribune du Travail**

On demande un apprenti lithographe dégrossi, imprimerie Villard, 23, place Thiers.

On demande un jeune homme de 13 à 16 ans pour courses. S'adresser rue Honorat, 63, magasin de café.

On demande un aide-comptable à l'usine A. Garcia et Cie, engrais, boulevard Mairie, Casabianca.

On demande un jeune homme de 13 à 14 ans au domicile, Carvin frères, 2, A, boulevard de Paris, chausseurs.

On demande un apprenti boulanger présenté par ses parents, rue des Economies, 21 (Rouet).

On demande une jeune femme pour garder un magasin de journaux. S'adresser rue de la République, 77, chez Dumas.

On demande des rabatteuses et des ouvrières à la main pour l'atelier, 10, rue du Plateau (Catalan).

On demande des ouvriers et des demi-ouvriers serruriers, 88, boulevard Balba.

On demande des mécaniciens très capables sur machine, rue Pythéas, au 1<sup>er</sup>.

On demande demi-ouvrier pompier et apprenti tailleur, chez M. Martin, rue Montferré, 8.

**CONSTIPATION**

Migraines, Vertiges, Maux d'estomac, Excès de bile, Encombrement de glaires, Douleurs des Reins, Maladies du Foie, Acreté du Sang, Troubles du retour d'âge sont toujours rapidement soulagés radicalement guéris par les PILULES DUPUIS

Elles rendent l'estomac propre l'intestin libre le sang pur

Exiger dans toutes les pharmacies, en boîtes de 1.50 rigoureusement semblables à ce modèle LES PILULES DUPUIS

150<sup>0</sup> Purgatives  
150<sup>0</sup> Antirhumatismales

100, rue de Valenciennes, Paris

**Ventes ou Achats de Fonds de Commerce**

Les extraits ou avis de vente ou cessions de fonds de commerce peuvent être insérés en conformité de la loi du 17 mars 1909 dans le journal

**LE PETIT PROVENÇAL**

aux conditions de son tarif local ordinaire.

La loi stipule (article 1) que la publication doit être faite à la diligence de l'acquéreur dans le quinzaine de la date de la signature de l'acte. Cette publication devra être renouvelée du 8<sup>e</sup> au 15<sup>e</sup> jour après la signature de l'acte.

L'extract ou avis contiendra : la date de l'acte, les noms, prénoms et domiciles de l'ancien et du nouveau propriétaire, la nature et le siège du fonds, l'indication du détail fixé pour les oppositions et une élection de domicile dans le ressort du tribunal.

**LOCAL** Trois cents mètres carrés terrain à bâtir, demandé pour servir magasin Etat. Adresser offres premières Sous-intendance coloniale, 7, rue Colbert.

**GRAISSE DE MARROTTE** pour rhumatismes, douleurs, sciatiques, grippe, etc. à fr. franco, 4 fr. 50 ; demi-flacon, 2 fr. 25. Franco, r. de la République, 125, rue Belle-de-Mai, Marseille.

**CHARBON DE BOIS** en sacs de 50 kg, rendu 2<sup>e</sup> à domicile. S'adr. chemin des Chartreux, 67, au 2<sup>e</sup>.

**Coupeur pour Dames** ayant bonnes références de Paris et de l'étranger, créer modèles, capable diriger votre commande et série, demande place de magasinier sérieux. Jean, chez Mme Charrier, rue Caisserie, 22.

**QU PINTO VENDE** Ecriteaux et Enseignes en tous genres, cartons, calicot, etc. MAISTRE, place Préfecture 1, MARSEILLE

**PERDU** mardi soir par encombrement, portefeuille, contenant : 1<sup>er</sup> carnet d'adresses, 2<sup>e</sup> carnet de chèques, 3<sup>e</sup> carnet de chèques, 4<sup>e</sup> carnet de chèques, 5<sup>e</sup> carnet de chèques, 6<sup>e</sup> carnet de chèques, 7<sup>e</sup> carnet de chèques, 8<sup>e</sup> carnet de chèques, 9<sup>e</sup> carnet de chèques, 10<sup>e</sup> carnet de chèques. Le Gérant : Victor HEYRIES Imp.-Star. du Petit Provençal rue de la Darse, 75.

**COMPAREZ ET JUGEZ**

Celui-ci prend pour digérer. Celui-là prend à chaque repas 2 Pastilles de Charbon de Belloc. Voyez comment il est maigre. Voyez sa mine respicendante.

L'usage du Charbon de Belloc en poudre ou en pastilles suffit pour guérir en quelques jours les maux d'estomac et les maladies intestinales, catarrhes, diarrées, etc. C'est le plus ancien et le plus rebelle à tout autre remède. Il produit une sensation agréable dans l'estomac, donne de l'appétit, accélère la digestion et fait disparaître la constipation. Il est souverain contre les pesanteurs d'estomac après les repas, les migraines résultant de mauvaises digestions, les aigreurs, les renvois et toutes les affections nerveuses de l'estomac et des intestins.

Prix du flacon de Charbon de Belloc en poudre : 2 fr. 50. Prix de la boîte de Pastilles Belloc : 2 francs. — Dépôt général MAISON FRÈRE, 19, rue Jacob, Paris.

**CADEAU** La Maison FRÈRE, 19, rue Jacob Paris, envoie à titre gracieux et franco par la poste, un échantillon de CHARBON DE BELLOC en poudre ou une petite boîte de PASTILLES BELLOC à toute personne qui en fait la demande de la part du Petit Provençal.

**ÉCOULEMENTS VÉNÉRIENS**

Un seul Flacon suffit pour Guérir

Les écoulements vénéériens qui demandent des mois de traitement. C'est le remède des échauffements, de la cystite de la goutte militaire. Le flacon de 50 centimes GASTINEL, ph. 2, r. d'Arcole, Marseille. Expédition franco contre mandat de 3 fr. 10.

Dépôt : Anastasy, pharmacie Principale, 3, rue de l'Arbre.

**GROSSIER** De 3 à 8 balles par mois. Graines Méridionales de France. Laboratoire MARIN (Expéditions en tous pays).

Dépôts : Pharmacie Brachet, rue Poide-de-la-Farine, Marseille. Pharmacie Daniel, boulevard de Strasbourg, 38, Toulon.

**30 Ans de SUCCÈS. LE MEILLEUR, LE PLUS AGREABLE PURGATIF**

**THE BLAIZE PERE**

Dépôt, laxatif par excellence. Efficace contre la constipation, les maux de tête, les douleurs lombaires, les migraines, les maux de gorge, les maux de dents, les maux de nerfs, les maux de reins, les maux de cœur, les maux de poulmon, les maux de l'estomac, les maux de l'intestin, les maux de la vessie, les maux de la prostate.

4, rue Méolans. — MAISON CENTENAIRE. — Le SECOND magasin en la rue de Rome.

Feuilleton du Petit Provençal du 1<sup>er</sup> Février

— 60 —

**La Petite Magg**

PREMIERE PARTIE

**Reine des Reines**

— Bien, monsieur ! fit Urbain.

Le valet de chambre, ayant alors aidé son maître à enfiler son pardessus, l'accompagna jusqu'à l'entrée dont il ferma la porte derrière lui.

Gilard sauta dans la première voiture qu'il rencontra et donna à son conducteur l'ordre de le mener à la gare du Luxembourg.

Une demi-heure après il arrivait à destination.

Il prit un billet de première pour Robinson et, ayant acheté quelques journaux, fut installé dans un compartiment vide, où il se mit à lire ses gazettes.

Mais sa pensée était ailleurs et, finalement, il rejeta les feuilles imprimées et se mit à rêver.

Quand le train arriva en gare de Sceaux-Robinson, il était encore plongé dans sa méditation... et il n'en fut tiré que par les cris des employés annonçant le nom de la station.

Heureusement que c'est lui le terminus de la ligne, se dit-il... sans quoi, j'aurais bien été capable d'aller plus loin.

En sortant de la gare, il remonta vers le

point dominant le chemin de fer ; mais, au lieu de prendre à sa droite le chemin conduisant aux guinguettes et aux autres cabarets de la riante petite commune suburbaine, il tourna à gauche.

Bientôt il s'engageait dans une rue bordée de propriétés particulières, et, finalement, s'arrêtait devant la grille peu élevée d'une des habitations, de beaucoup plus simple et plus modeste que ses voisines.

Un cordon métallique pendait auprès de la porte qui donnait sur un jardin rempli de rosiers soigneusement taillés.

Il tira doucement sur le fil de fer... qui mit en branle un clocheclou situé à quelques mètres plus loin, tout à côté de l'entrée de la maison.

Aussitôt, des abois furieux et perçants se firent entendre, et l'animal qui les poussait — un petit roquet blanc et noir — vint sauter soudain contre les barreaux de la grille pour reconnaître le visiteur.

Sans doute, la physionomie du député ne lui rappelait-elle rien, car il se mit à japper de plus belle, en cherchant à passer sa tête à travers les petits barreaux de la porte.

Mais une voix féminine, aigre, criarde — et qui n'était pas sans analogie avec celle du chien — détachait à l'extrémité du jardin : — Kiki... Kiki... venez-là le taire, sale animal ! On a entendu.

Kiki mit une sourdine à son organe... mais il ne continua pas moins à grogner par-dessus ce que la personne qui venait de parler se fut approchée de la porte.

C'était une femme de trente-cinq ans environ, petite, sèche, anguleuse, les yeux très noirs, les cheveux très bruns, l'air revêché et grinçonne, vêtue d'une jupe de drap noir et d'une camisole blanche que rien ne relevait à la taille.

Cette tenue intime, que justifiait du reste l'heure matinale, était complétée par un châle de laine négligemment jeté sur les épaules de la dame.

A la vue du député, elle eut un petit cri de surprise : — Oh ! monsieur Gilard ! fit-elle, en même temps que son faciès désagréable s'éclaircit d'un sourire affable qui paraissait n'avoir absolument rien d'affecté.

« C'est Ernest qui va être content ! — Pas plus, j'imagine, que vous paraissez l'être, chère madame ! répondit le député, cependant que son interlocutrice, ayant tourné une clé dans la serrure, écartait la porte devant lui.

Le chien s'était subitement calmé et venait complaisamment flairer les bottines de l'individu qu'il semblait disposé à dévorer, un instant auparavant.

La petite femme brune tendit au visiteur une main aux doigts maigres et osseux dont l'un était orné d'une large alliance.

— Comment vous portez-vous ? demanda-t-elle, avec un intérêt presque respectueux.

— Fort bien !... Et vous-même, chère madame ! interrogea à son tour le député.

— Comme un charme... Le séjour à la campagne me réussit tout plein.

— Cela se voit... Vous semblez avoir rajoué, depuis que j'ai eu le plaisir de vous voir pour la dernière fois... Et, cet excellent Ernest ?

— Oh ! lui... toujours le même !... Que l'on soit à la ville... ou aux champs... il ne change pas d'un iota.

— Alors, satisfaction sur toute la ligne ? — Sur toute la ligne... vous l'avez dit... et grâce à qui, je vous prie ?

— En prononçant ces mots, la femme à la

camisole avait lancé au député un petit sourire charmant.

— Il feignit de ne pas avoir entendu la question, ni remarqué le sourire, et, désignant le petit chien qui, devenu tout de suite très familier, posait ses pattes de devant sur son pantalon : — Voilà un enfant que je ne vous connais pas, dit-il.

— Oui, c'est une envie que nous avions depuis longtemps... Et puis je suis si seule toute la journée quand Ernest est parti... Songez qu'il s'en va à midi et qu'il rentre par le dernier train, c'est-à-dire vers une heure et demie du matin.

« Kiki est une véritable compagnie... sans compter qu'il est de bonne garde... — Oui, fit Gilard en riant. Je m'en suis aperçu tout à l'heure... Mais il doit être plus bruyant que redoutable... Et si en l'absence de votre mari vous ne complex que sur ce dieu-sourire ?

— Oh ! je ne suis pas peureuse... — Vraiment ? — D'ailleurs, je ne suis pas isolée... il y a du monde dans toutes les maisons voisines.

— Mais si en tout autrement, demanda Gilard avec un intérêt visible, si vous êtes, par exemple, en plein bois... loin de toute habitation ?

— Je n'aurais pas davantage peur, je vous l'affirme.

— Allons, tant mieux ! — Pourquoi, tant mieux ? — Pour quelque chose que je vous dirai tout à l'heure, ainsi qu'à Ernest... Il est là, j'espère ?

— Mais certainement... par exemple, il n'est pas levé.

— Oh ! le gros paresseux !

— Dame... il est encore de bonne heure... — C'est juste... Je suis d'une indiscrétion.

— Mais pas du tout, se récria la petite femme. Est-ce que vous avez à vous gêner avec des amis tels que nous ?... A ce compte-là, je devrais rentrer sous terre plutôt que de me montrer à vous dans cette tenue.

Et elle montra sa camisole.

— Vous avez raison, dit Gilard. Entre amis, on ne doit pas faire des manières... Aussi, je m'en vais, de ce pas, aller tirer Ernest par les pieds.

Tout en échangeant ces quelques propos, le député et son interlocutrice s'étaient avancés vers la maison, petit pavillon d'un rez-de-chaussée et d'un étage, couvert d'un toit de tuiles.

Il y parvenaient au moment où Gilard prononçait les derniers mots de sa réponse.

— Ne te donne pas cette peine, mon vieux ! prononça une voix forte au-dessus de sa tête... Je suis réveillé.

— Gilard leva le nez.

Il aperçut à la fenêtre centrale du premier étage un homme corpulent, en manches de chemise, dont le visage rude et volontaire aurait certainement fait grincer des dents nos amis Verdurel et Morleau.

Car cet homme n'était autre que M. Boyer, le chef de la figurazione de la Comédie-Française.

XXII

**Le père noble**

— Ah ! te voilà, mon gaillard ! lui cria Gilard... Tu n'as pas besoin de lumière pour te lever ?

— Non... mais j'ai besoin d'enfiler un vêtement pour descendre... Je te demande une minute, et je suis à toi.

— Prends-en deux ! autorisa le député.

Boyer disparut de la fenêtre, pendant que sa femme et le visiteur pénétraient dans la salle à manger de la villa — pièce assez grande, mais simplement meublée.

— Asses-vous donc, invita Mme Boyer, car — est-il besoin de le dire ? — la petite femme brune était la compagne du chef des comparses de la maison de Molière.

Gilard obéit et posa, en même temps, sa canne et son chapeau sur la table occupant le milieu de la pièce.

— Est-ce que vous déjeuniez avec nous... comme l'autre fois... vous vous rappelez notre petit repas... ici même ?

— Si je me le rappelle !... C'était il y a cinq mois ; nous célébrions l'entrée d'Ernest à la Comédie-Française.

— Et nous étions à peine installés. Vous vous souvenez ? Nous n'avions pas même de coquetiers.

— Cela ne nous a pas empêchés de manger de fort bon appétit et même très gaiement.

— Dame... nous étions si contents... — Alors recommençons-nous aujourd'hui ?

— Non, merci... — Pourquoi ?... Vous nous feriez tant plaisir... — Je le sais... mais c'est impossible. J'ai affaire à Paris.

— Bien vrai ? — Bien vrai... Si c'était possible, j'aurais accepté tout de suite.

— Alors je m'installe pas... Ernest va être désoilé.

Maxime LA TOUZE.

(La suite à demain.)